



Déclaration échevinale 2023-2029

Déclaration échevinale 2023-2029

Table des matières

Introduction	page 3
Développement urbain	page 3
Environnement	page 5
Logement	page 11
Mobilité urbaine	page 12
Commerce	page 14
Enfants	page 15
Politique sociale	
- Jeunes	page 18
- Personnes âgées	page 20
- Besoins spécifiques	page 21
- Aide aux plus démunis	page 22
Intégration	page 23
Egalité	page 24
Sécurité	page 25
Culture	page 26
Sport	page 28
Finances	page 30
Organisation interne	page 30

Introduction

L'analyse des résultats des élections communales du 11 juin 2023 permet de constater que le DP et le CSV ont obtenu ensemble près de 52 % des voix, à savoir 31,38 % pour le DP (10 sièges) et 20,60 % pour le CSV (6 sièges). Vu le bilan très positif des années 2017-2023, les deux partis conviennent de poursuivre leur excellente coopération. La continuation de la majorité actuelle permettra de poursuivre la mise en œuvre des projets déjà initiés et de lancer de nouveaux projets dans l'intérêt de la Ville et de ses habitants.

L'adaptation au changement climatique et la transition énergétique constitueront la priorité absolue et seront déclinées dans tous les domaines. Le collège échevinal entend accompagner de manière optimale la croissance démographique, notamment en renforçant les efforts au niveau de la création de logements. Il prendra les mesures nécessaires tout en veillant à sauvegarder une qualité de vie très élevée.

Développement urbain

Il tient à cœur au collège échevinal de maintenir et de développer l'attractivité de la Ville dans les années à venir en accompagnant de manière optimale la transition climatique et la croissance démographique.

La Ville de Luxembourg génère une grande partie de la richesse du pays (57 % de l'impôt commercial communal), notamment grâce à la place financière. 40 % des emplois du pays et 20 % de la population se concentrent sur 2 % du territoire national. Et pourtant, selon le « Green City Index » et d'autres classements, la Ville de Luxembourg figure régulièrement parmi les 10 villes les plus vertes du monde. Plus de la moitié du territoire de la capitale – 68 % en incluant les espaces verts privés – est constituée de surfaces vertes. Le collège échevinal entend maintenir cette situation exceptionnelle.

Si le PAG actuel permet d'accompagner dans de bonnes conditions une croissance de la population allant jusqu'à 180.000 habitants (aujourd'hui : 133.000 habitants), des modifications du PAG sont cependant prévues afin de l'adapter aux enjeux actuels, notamment au changement climatique et à la transition énergétique. Cet enjeu, nous allons le relever avec les citoyens.

Aussi, l'année 2024 sera l'Année des 24 quartiers de la Ville : pour chaque quartier, un plan de développement de quartier sera élaboré en collaboration avec les habitants, les associations et les commerçants, afin de déterminer les actions à entreprendre pour améliorer la qualité de vie. Le concept de la ville des courtes distances (ville du quart d'heure) servira de ligne de conduite. Ainsi, la Ville encouragera l'installation de commerces de proximité et mettra en place des kiosques de vente dans l'espace public. Le collège échevinal souhaite qu'à l'avenir, tous les quartiers disposent, dans la mesure du possible, de crèches, de foyers scolaires, d'écoles, d'infrastructures sportives, d'aires de jeux, d'espaces verts, de lieux de rencontres culturelles, etc.

Les places publiques, notamment les places centrales des quartiers, seront valorisées, végétalisées et/ou réaménagées. Le scellement du sol sera réduit et de nouveaux espaces verts seront créés. Des « tiers lieux » pourront se développer dans les quartiers résidentiels, où les habitants pourront se rencontrer et où diverses activités pourront avoir lieu.

La convivialité et l'attractivité de l'espace public seront également améliorées dans les parties centrales de la ville. Ainsi, la zone piétonne de la Ville-Haute sera étendue. La rue du Nord et la rue du Fossé seront réaménagées et des endroits supplémentaires seront désignés pour l'installation de terrasses. Le quartier de la Gare sera revalorisé par un marché couvert avec *food court*, une aire de jeux couverte ainsi que le réaménagement de la place de la Gare, de l'avenue de la Gare et de la place Wallis.

Les nouveaux quartiers qui verront le jour seront compacts et multifonctionnels. En principe, ils seront dotés de toutes les infrastructures nécessaires, allant des commerces de proximité jusqu'aux infrastructures sportives, en passant par les maisons des jeunes et les centres de rencontre. Les nouveaux quartiers seront adaptés aux impératifs de la transition climatique et du développement durable. La gestion des déchets sera optimisée et la réutilisation des ressources sera favorisée dans le sens de l'économie circulaire. Les nouvelles orientations urbanistiques auront également des répercussions positives sur le trafic. Ainsi, la Ville continuera d'élaborer des plans de mobilité pour tous les nouveaux PAP, afin de privilégier la mobilité douce et l'utilisation des transports en commun.

Les grands projets urbanistiques tels que les projets « Faïencerie » (sur le site Villeroy & Boch), « Nei Hollerich », « Portes de Hollerich » et « Route d'Arlon » seront poursuivis, avec une attention particulière à la création de logements. La réalisation de ces projets présuppose la mise en oeuvre d'autres projets, tels que le déménagement du Service Autobus (en vue de la réalisation du projet « Portes de Hollerich »), la construction d'un stade d'athlétisme à Hamm et le nouveau site avec centre de ressources du Service Hygiène (afin de permettre la réalisation du projet « Route d'Arlon »). L'urbanisation de la Place de l'Etoile reste un objectif.

Dans le cadre des mesures à prendre pour accompagner la transition énergétique, l'assainissement énergétique des bâtiments sera facilité moyennant une adaptation du règlement sur les bâtisses. Des mesures appropriées seront prises au niveau des nouvelles constructions (conformément aux dispositions légales) et au niveau des bâtiments existants, pour lesquels il faut distinguer entre les bâtiments situés dans un secteur protégé et les bâtiments situés dans les autres secteurs. Aux endroits offrant une bonne connexion aux transports en commun, la densité de logement sera augmentée, tout en veillant à la création de surfaces vertes, d'aires de jeux et à un bon climat urbain.

La Ville entend accélérer l'assainissement énergétique de ses propres bâtiments. Outre ses quelque 800 logements sociaux, la Ville possède environ 400 bâtiments fonctionnels (administratifs, techniques, sportifs, écoles, etc.). Etant donné que ces bâtiments datent de différentes époques et se trouvent dans des états très variés, il est nécessaire de définir des

priorités pour leur rénovation. Une liste des bâtiments les plus énergivores sera établie. Les bâtiments repris dans cette liste seront soumis de manière prioritaire à une rénovation comprenant non seulement l'assainissement énergétique, mais aussi la mise en conformité au niveau de la sécurité et de l'accessibilité. Il s'agit notamment d'écoles, de centres culturels et d'infrastructures sportives. La Ville mettra en place des infrastructures provisoires pour assurer la continuité des activités respectives.

Les procédures relatives à la mise en œuvre des projets de construction seront soumises à une analyse approfondie. Certains travaux seront réalisés par entreprise générale afin d'avancer plus rapidement. Au niveau interne, une unité de planification avec des représentants de tous les services communaux concernés sera associée dès le début à l'élaboration des programmes de construction.

Les relations entre la Ville et le Fonds Kirchberg devront être redéfinies.

La protection du patrimoine architectural tient à cœur au collège échevinal. La Ville poursuivra ses efforts sur ce plan, en misant sur une bonne coopération avec le ministère de la Culture. Lors des modifications futures du PAG et du règlement sur les bâtisses, la Ville continuera de rechercher un équilibre harmonieux entre la protection du patrimoine architectural et le développement de nouveaux quartiers. La Ville continuera de soutenir la valorisation des vestiges de la forteresse ainsi que du paysage historique urbain et fera avancer le projet relatif au site de l'ancien château Mansfeld.

La Ville continuera d'investir dans les infrastructures. La construction du nouveau château d'eau du Kirchberg est en cours, de même que l'assainissement d'une série de captages de sources d'eau potable, l'agrandissement de la station d'épuration de Beggen (d'ici l'année 2030) et la construction de bassins d'orage. En outre, il est prévu de mettre en place des toilettes supplémentaires dans les quartiers et sur les aires de jeux.

Environnement

La Ville compte jouer un rôle exemplaire dans le domaine de l'environnement, ceci dans l'intérêt de la qualité de vie de toutes les personnes qui vivent et travaillent sur son territoire. La Ville poursuivra les nombreux projets déjà entamés, tels que la protection des sources, la renaturation des cours d'eau, la valorisation écologique des espaces verts, la protection du patrimoine face au changement climatique, le développement de nouveaux quartiers respectueux de l'environnement, la promotion d'une mobilité non polluante, la dépollution de sites contaminés, le monitoring des paramètres environnementaux tels que la qualité de l'air et des eaux, etc.

La Ville a la volonté de renforcer son action environnementale, consciente du rôle fondamental de la protection de l'environnement et du climat notamment pour les générations futures, attentive aux nouveaux défis liés au changement climatique et tenant compte des progrès

scientifiques et techniques continuels. Ainsi, elle entend ajuster ses actions dans le but d'accélérer la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique. Elle intensifiera ses efforts dans le domaine de la construction durable et de la biologie du bâtiment, et réalisera des projets phares. Les quartiers existants et projetés seront rendus plus résilients par rapport au réchauffement climatique par la mise en oeuvre d'un plan communal de gestion des inondations, par une végétalisation adaptée, par une perméabilisation des sols ou encore par une gestion plus efficace des eaux. Les principes de l'économie circulaire orienteront les actions de la Ville dans les domaines tels que la construction, mais aussi de la gestion des déchets, considérés comme une ressource. La Ville oeuvrera également pour une protection de la nature plus proactive en créant des espaces naturels à plus haute valeur écologique. La Ville communiquera davantage sur les sujets environnementaux et sur les progrès réalisés. Les habitants seront associés aux actions de la Ville par le développement continu d'initiatives telles que les jardins communautaires, les *repair cafés* ou encore les événements éco-responsables. Dans l'optique d'une *smart city*, la Ville soutiendra la recherche et l'innovation et mettra à profit les nouvelles technologies pour surveiller l'évolution de l'état de l'environnement. Enfin, l'organisation interne sera adaptée de manière à rendre le fonctionnement de l'administration plus efficace et plus flexible par rapport à l'évolution des enjeux écologiques.

Energie et climat

La réduction des besoins énergétiques et l'augmentation de la production d'énergies renouvelables, ayant pour objectifs de réduire les émissions de CO₂ de 55 % jusqu'en 2030 et d'atteindre la neutralité carbone jusqu'en 2050, sont considérés comme des enjeux centraux de la politique communale.

Dès lors, la Ville compte mettre en oeuvre une série d'actions, dont la publication d'un plan climat, la réévaluation du système de subsides énergétiques et le cas échéant son optimisation, la création au niveau réglementaire de conditions favorables à l'assainissement énergétique et à la production d'énergies renouvelables (notamment solaire et pompes à chaleur), la conversion des centrales de cogénération aux ressources renouvelables, le développement des réseaux de chaleur, le puisement d'énergie dans l'air ambiant, le sol et les eaux usées.

La Ville se veut résiliente et se préparera pour faire face aux effets du changement climatique afin de maintenir une qualité de vie élevée, en faisant planter davantage d'arbres qui font de l'ombre dans l'espace public, en promouvant la récupération des eaux en substitution à l'utilisation d'eau du robinet, en mettant en oeuvre un concept de prévention et de gestion des crues, en identifiant, protégeant et stabilisant les zones sensibles aux pluies torrentielles en étroite collaboration avec les ministères concernés.

Le développement d'une banque de données et d'un système d'information géographique centralisés permettra de gérer de manière optimale les paramètres énergétiques liés aux bâtiments de la Ville et aux quartiers, notamment sous forme d'un cadastre énergétique, et de

fournir aux citoyens les informations utiles dans le cadre de la sensibilisation aux économies d'énergie, et à l'exploitation d'énergies renouvelables.

La Ville continuera d'adhérer au Pacte Climat.

Qualité urbaine et constructive

Prévus pour une utilisation de plusieurs décennies, les quartiers et les bâtiments seront conçus de manière à répondre aux défis de demain, en limitant davantage leur empreinte écologique tout en restant flexibles par rapport aux meilleures technologies disponibles.

Le projet « Portes de Hollerich » continuera d'être développé en tant qu'éco-quartier, alors que des standards environnementaux minimaux seront également à respecter pour tout autre quartier nouveau. Des critères environnementaux seront également fixés pour la rénovation de quartiers et bâtiments existants. A cette fin, la Ville finalisera ses lignes de conduite pour un urbanisme et pour des constructions durables. Elles viseront à créer des quartiers et des bâtiments sans pollution atmosphérique, sonore et lumineuse, végétalisés, peu gourmands en eau respectivement recyclant et valorisant énergétiquement les eaux pluviales et domestiques, économes en énergie voire producteurs nets d'énergie, produisant peu de déchets, et constitués davantage de matériaux durables, réemployables et si possible biosourcés.

Si besoin en est et dans le respect d'autres contraintes telles que la protection du patrimoine, le cadre réglementaire sera révisé à l'échelle du PAG, des PAP et du règlement sur les bâtisses dans le but de faciliter la mise en œuvre de quartiers et constructions plus respectueux de l'environnement.

Parmi les bâtiments dont elle est elle-même maître d'ouvrage, la Ville compte réaliser plusieurs objets phares, exemplaires en matière d'innovation environnementale. La discipline de la biologie du bâtiment sera intégrée dans la planification afin d'assurer la réalisation de bâtiments plus sains.

Les recommandations en matière de construction éco-responsable et saine seront par ailleurs mises à la disposition de tout maître d'ouvrage privé sous forme de « Bauherrenmappe ».

La mobilité est, elle aussi, intimement liée au développement urbain. Dans ce domaine, il sera veillé à une planification stratégique et une régulation des flux qui tiennent compte des critères environnementaux (qualité de l'air, bruit), à la promotion de moyens de transports pauvres en émissions polluantes, sonores et de CO₂, et à l'achat de véhicules communaux selon une stratégie qui intègre les critères environnementaux.

Espaces verts et nature

Les parcs et espaces verts jouent un rôle écologique particulier dans l'environnement urbain. La Ville de Luxembourg poursuivra l'aménagement et l'entretien de ces surfaces selon des critères écologiques, en dédiant certaines zones à une biodiversité particulièrement riche en espèces, tout en maintenant un aspect soigné de la ville. Une protection de la nature plus proactive sera promue en-dehors du périmètre bâti, à travers l'étude et la mise en oeuvre d'éléments tels que vergers, haies, mardelles (dépressions de terrain remplies d'eau temporairement ou toute l'année), etc., ainsi qu'une valorisation écologique plus poussée des surfaces de compensation. Préférence sera donnée aux plantations et ensemencements typiques de la région ou adaptés au milieu, nécessitant peu d'arrosage et résistant au changement climatique. Le végétal sera considéré en tenant compte de ses nombreux services écosystémiques (détente et loisirs, élément paysager, zone de calme, cadre pour la mobilité douce, régulation du climat urbain, interception des eaux pluviales, source de matériaux de construction, production d'aliments, purification de l'air, captage de CO₂, ressource énergétique).

La Ville continuera de soutenir les projets de jardins communautaires et encourage la culture des jardins privés en bordure de rue. Elle soutiendra le développement de projets d'agriculture urbaine, notamment celui de la ferme urbaine au Kirchberg, et lancera des produits sur la base des récoltes dans ses propres vergers. L'organisation de la LUGA (Luxembourg Urban Garden) contribuera à sensibiliser le public au sujet de la nature en milieu urbain et de la construction durable.

La gestion des forêts s'adaptera aux effets du changement climatique. De nouveaux concepts de *tiny forests* et d'agro-foresterie seront étudiés, voire testés. Une plateforme pour l'entre-stockage et le conditionnement de bois destiné à la valorisation énergétique sera étudiée.

La Ville poursuivra son vaste programme de renaturation des cours d'eau, comprenant la partie en amont de la Pétrusse, le Cessingerbach et le Merlerbach à Gasperich, Hollerich et Merl, ainsi que l'Alzette de Pfaffenthal à Beggen. Ces projets sont traités, le cas échéant, en phases successives.

La Ville contribuera, dans les limites de ses compétences et dans une action coordonnée avec l'Etat, à la stabilisation de la propagation d'espèces invasives.

Les projets seront accompagnés d'études scientifiques permettant de caractériser l'état de l'environnement naturel sur le territoire de la ville et de suivre les effets écologiques après réalisation.

La Ville vise une amélioration continue dans le cadre du Pacte Nature.

En collaboration avec l'Etat, la Ville veille à préserver les panoramas sur la Vieille Ville d'une sur-végétalisation par un entretien régulier.

Eaux

La protection des sources d'eau potable, nécessaire pour garantir la fourniture d'eau de bonne qualité dans la plus grande autarcie possible, continue de constituer une priorité. Dans ce contexte, le suivi des concentrations en nitrates et en pesticides, la détermination des zones de protection par règlement grand-ducal, l'établissement de programmes d'action complémentaires, les tests de cultures plus respectueuses de l'environnement et les baux fermiers interdisant les pesticides et engrais chimiques pour les terres agricoles communales seront poursuivis.

Dans tous les domaines, les efforts en matière d'économie et de substitution d'eau du robinet seront poursuivis. Des concepts de réutilisation d'eaux pluviales, grises et noires seront appliqués selon des technologies éprouvées. Les eaux pluviales seront gérées en tenant compte des principes de la ville éponge.

Suite à une étude de potentialité réalisée au sujet de la récupération de chaleur à partir du réseau de canalisation public, une stratégie correspondante sera mise en place.

Les projets de renaturation seront poursuivis en accord avec le plan de gestion relatif à la directive cadre sur l'eau. Ces projets seront planifiés en interaction avec le concept de prévention et de gestion des crues.

Au niveau de l'assainissement des eaux usées, la construction en plusieurs phases de la nouvelle station d'épuration de Beggen sera poursuivie afin de répondre aux besoins d'une population croissante et aux contraintes normatives tant européennes que nationales.

Economie circulaire et gestion des déchets

La Ville continuera de s'engager en faveur de la prévention des déchets. Le renoncement aux produits jetables lors d'événements publics servira d'exemple pour l'extension à tous les domaines d'activités. Les déchets sont considérés comme des ressources. Ainsi, un concept de gestion des ressources sera finalisé et le centre de recyclage actuel sera remplacé par de nouveaux centres de ressources. Le développement d'actions visant à donner une seconde vie aux objets sera poursuivi (subventions pour réparations, *repair cafés*, *second hand*, videgreniers...). Dans ce contexte, la faisabilité d'un *concept-store* urbain proposant des objets second hand sera analysé. Il pourrait s'agir en même temps d'un lieu de rencontre où l'économie circulaire serait promue et où des forums, workshops et d'autres événements pourraient être organisés.

La facturation des déchets selon le principe pollueur-payeur et un conseil performant aux citoyens inciteront à la prévention des déchets et au tri. Les quantités de biodéchets récupérés et valorisés seront augmentées grâce à l'adhésion au Minett Kompost. La valorisation énergétique des

déchets résiduels dans l'usine du SIDOR continuera d'être optimisée. La Ville participera aussi au développement d'une solution pour la valorisation régionale voire locale des boues d'épuration, notamment en vue de la récupération de ressources précieuses telles que le phosphore.

De nouvelles pistes dans le domaine de la construction seront explorées, notamment le recours à des banques de matériaux destinés au réemploi.

Au niveau des points d'apport volontaire, la Ville privilégiera des solutions souterraines, c.-à-d. l'enfouissement des récipients dans le sol.

Recherche et innovation

La Ville s'associera à des projets de recherche et d'innovation. Dans ce contexte, des projets pourront notamment être menés avec les centres de recherche et incubateurs dans le domaine des économies et bilans d'émissions de CO₂, et de surveillance de l'environnement urbain. La Ville fera évoluer son programme de monitoring des paramètres environnementaux (essentiellement températures, qualité de l'air, qualité de l'eau, état de santé de la végétation) en utilisant des sondes nouvelle génération, des transmissions sans fil, un recours aux imageries spatiales, une gestion automatisée et digitalisée de bases de données. La Ville procédera à l'affichage de la qualité de l'air dans l'espace public.

Organisation interne

La Ville entend faire évoluer l'organisation interne pour répondre à la croissance et à la diversification des défis environnementaux. Alors que la coordination interdisciplinaire restera de la compétence du délégué à l'environnement, dépendant directement du collège échevinal, les directions et services techniques sont responsabilisés à apporter leur propre contribution à la protection du climat et de l'environnement et à intérioriser celle-ci dans leur fonctionnement et dans la mise en œuvre de leurs projets. Le délégué à l'environnement se concertera à cette fin avec les directeurs. Dans le but de couvrir de manière suffisante toutes les tâches nécessaires, une analyse plus approfondie pourra mener, soit à une diversification respectivement un renforcement au sein des services, soit à une coopération renforcée avec des organisations externes. L'effectif de l'équipe du délégué à l'environnement sera adapté de manière progressive selon les besoins croissants en coordination et en conseil.

Communication et coopération

La communication sur les sujets environnementaux, informant sur les progrès de la Ville et incitant les citoyens à participer aux initiatives de la Ville, sera renforcée. L'écologie trouvera ainsi une place constante dans les canaux de communication existants.

La Ville renforcera ses coopérations avec les entreprises afin que celles-ci fassent part des secteurs contribuant à l'effort collectif pour la protection de l'environnement et du climat et afin que de nouveaux secteurs économiques « verts » puissent se développer.

Logement

Le logement continuera de figurer parmi les priorités du collège échevinal. Au cours des six années passées la Ville a autorisé la construction de 7.000 logements. Le collège échevinal renforcera ses efforts pour accélérer la construction de milliers de nouveaux logements, qu'il s'agisse de logements abordables, de logements sociaux ou de logements « normaux », tout en veillant à une bonne mixité sociale. 500 millions d'euros seront activés pour développer le logement abordable sur le territoire de la Ville.

Dans les années à venir, le Pacte logement 2.0 permettra à la Ville de devenir propriétaire de centaines de nouveaux logements créés par les promoteurs privés. Si la Ville cédera une partie de ces logements, elle en gardera d'autres et en assurera la gestion, de sorte qu'elle devra s'adapter en conséquence au niveau organisationnel.

L'inventaire des terrains directement constructibles élaboré par la Ville lui permettra de continuer à réaliser des projets « Baulücken ». Afin de réduire le nombre de logements inoccupés dans la capitale, la Ville engagera le dialogue avec les propriétaires.

Plusieurs grands projets de logements à loyer modéré seront mis en oeuvre. Le développement de studios à bas prix sera encouragé. Le collège échevinal prévoit de faire construire, en tant que projet-pilote, des logements locatifs abordables pour jeunes adultes qui travaillent à Luxembourg-Ville ou qui y ont grandi. Ce projet pourrait être réalisé sur un terrain appartenant à la Ville situé à proximité de la place de l'Etoile.

A l'heure actuelle, la Ville gère plus de 800 logements sociaux. Le collège échevinal entend renforcer ses efforts sur ce plan, également par des modifications au niveau organisationnel. La Ville poursuivra sa coopération avec la SNHBM et le Fonds du Logement.

Le collège échevinal estime que le modèle de la location-vente, déjà appliqué par la Ville par le passé, constitue un outil intéressant. Il est ouvert aux formes de logement innovantes, tels que les colocations et l'habitat participatif. La Ville soutiendra et réalisera des constructions éphémères, notamment sur des terrains appartenant à la Ville. Le collège échevinal soutiendra toute simplification des procédures administratives au niveau de l'Etat afin d'accélérer la construction de logements. La Ville soumettra également ses propres procédures à une analyse.

Mobilité urbaine

Il s'agit d'assurer la mobilité dans une ville dynamique tout en maintenant une qualité de vie élevée. L'accessibilité de la Ville (y compris du centre-ville) en voiture restera assurée, mais la priorité sera accordée aux transports en commun et à la mobilité douce - un choix qui s'explique non seulement par le développement général de la Ville et par une utilisation optimale du réseau viaire, mais aussi par l'adaptation au changement climatique.

Le principe de la multi-modalité gagnera en importance : grâce aux plateformes multimodales, il est chose facile de combiner plusieurs moyens de transport pour arriver à destination. La complémentarité des autobus, du tram et du train sera développée et une offre dédiée au stationnement des vélos sera mise en place à proximité du tracé du tram. Dans ce contexte, la collaboration avec les communes limitrophes sera renforcée.

La Ville continuera d'insister auprès de l'Etat pour qu'il acquière dans les meilleurs délais les terrains nécessaires à la réalisation du boulevard de Merl et du boulevard de Cessange. La réalisation de ces axes principaux, qui permettront de délester les parties ouest de la ville du trafic de transit, devra constituer une priorité absolue.

Le collège échevinal finalisera le Plan de mobilité pour la Ville. Selon le scénario le plus probable (sur la base du développement de la population et des emplois), le nombre de mouvements par jour sur le territoire de la capitale augmentera de 850.000 à 1,1 million d'ici l'année 2035. Le Plan mobilité prévoit que des axes principaux seront définis pour tous les moyens de transport, surtout pour la liaison nord-sud. Tous les moyens de transport seront utilisés de manière optimale. Ainsi, le réseau d'autobus sera densifié de manière continue et les flux du trafic individuel ainsi que le stationnement seront optimisés.

Les techniques modernes seront utilisées pour mieux informer les citoyens sur les transports en commun et pour mieux orienter les automobilistes, les cyclistes et les piétons. Le collège échevinal encouragera aussi les nouvelles formes de mobilité individuelle rendues possibles par la digitalisation, telles que le covoiturage.

Des zones d'apaisement du trafic supplémentaires seront créées (zones 30 km/h, zones de rencontre, zones résidentielles et zones piétonnes). Les zones à circulation réduite autour des écoles, crèches et foyers scolaires seront étendues.

La Ville à pied

Les itinéraires pour piétons dans l'espace public seront optimisés. Des cheminements sécurisés et confortables seront créés, tout en tenant compte des évolutions futures en termes de fréquentation.

Les liaisons verticales font partie intégrante du réseau des itinéraires piétonniers et cyclables. La passerelle avec ascenseur reliant les quartiers de Cents, Neudorf et Weimershof sera réalisée dans les années à venir. Les études en vue de la réalisation d'une passerelle avec ascenseur reliant le Limpertsberg, le nouveau quartier « Faïencerie » et le Bambësch seront finalisées. Dans le cadre du réaménagement de la Place de la Constitution („Gëlle Fra“), une liaison avec la Vallée de la Pétrusse sera réalisée.

La ville à vélo

Le réseau des itinéraires cyclables sera étendu, optimisé, sécurisé et rendu plus cohérent, notamment sur les axes principaux, dans les quartiers et entre les quartiers, ainsi qu'avec les communes limitrophes.

Une piste cyclable bidirectionnelle sera mise en place le long du parc municipal, de sorte que le parc municipal sera entièrement libéré de la circulation cycliste et sera à nouveau réservé exclusivement aux piétons.

Des boxes à vélo et des râteliers supplémentaires seront mis en place sur le territoire urbain.

Le système de location de vélos à assistance électrique « Vel'OH ! » ayant fait ses preuves, il continuera à être développé. Des stations supplémentaires seront mises en place en fonction des besoins et des demandes formulées dans les quartiers de la ville.

Les transports en commun

Les transports en commun constituent l'épine dorsale de la mobilité urbaine et présentent le potentiel de développement le plus important de tous les moyens de transport. Ensemble avec la mobilité douce, ils devraient atteindre environ 50 % du modal split en 2035.

Le réseau du tram sera étendu jusqu'à l'aéroport et jusqu'à Kockelscheuer, avec des pistes cyclables le long du tracé. L'accessibilité des stations de tram à vélo, en bus ou en voiture sera améliorée. L'extension supplémentaire du réseau en direction de Strassen et des Portes de Hollerich reste prévue. Dans ce contexte, il sera analysé s'il serait judicieux de créer des passages souterrains à certains carrefours afin d'améliorer la fluidité du trafic.

Le réseau d'autobus municipaux sera également développé. Malgré la présence du tram, les autobus municipaux gardent toute leur importance : en 2022, ils ont transporté plus de 40 millions de passagers, soit le double du tram. Afin d'utiliser de manière optimale l'espace routier limité, les bus rouleront sur le tracé du tram à certains endroits. A partir de 2025, l'ensemble de la flotte d'autobus de la Ville sera composé de bus électriques. La Ville restera ouverte aux nouvelles technologies, telles que les bus à hydrogène. Des caméras de surveillance seront

installées dans tous les bus dans l'intérêt de la sécurité des usagers et des chauffeurs. Il sera veillé à ce que tous les bus soient accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La ville en voiture

Selon les prévisions du Plan de mobilité pour la Ville, une très légère augmentation du trafic motorisé individuel est inévitable en chiffres absolus, notamment en raison du nombre de navetteurs, qui s'élève déjà aujourd'hui à environ 150.000. Pourtant, grâce à l'augmentation du nombre d'usagers des transports en commun, des cyclistes et des piétons, le Plan de mobilité prévoit une diminution du modal split du trafic motorisé individuel de 60 % à 40 %.

La détermination d'axes principaux doit contribuer à modérer le trafic de transit dans les quartiers. Les habitants devront garder la possibilité d'utiliser leur voiture pour leurs déplacements quotidiens, p.ex. pour faire des emplettes ou se rendre chez le médecin.

Le stationnement en ville

Des emplacements de stationnement en surface resteront disponibles pour les habitants des différents quartiers, les visiteurs de la ville, les clients des magasins, etc. À certains endroits, des emplacements de stationnement en surface seront supprimés pour créer des axes principaux destinés aux transports en commun et pour sécuriser les itinéraires cyclables.

Des emplacements de stationnement resteront également disponibles en nombre suffisant au centre-ville, surtout dans les parkings en ouvrage. Suite à la rénovation du Parking Knuedler, la Ville poursuivra la rénovation des parkings en ouvrage (Théâtre et Martyrs) et rendra le Parking Fort Wedell plus attrayant.

Commerce

Le collège échevinal continuera à promouvoir le commerce en ville.

L'attractivité de la Ville-Haute a été enrichie par le projet Royal Hamilius avec une place publique réaménagée, une station de tram, un nouveau parking souterrain et de nouveaux magasins. L'élargissement de la zone piétonne ainsi que le réaménagement de la rue du Nord, de la Côte d'Eich et de la rue Notre-Dame rendront le centre-ville encore plus convivial. L'ouverture du nouvel hôtel installé dans l'ancien Hôtel des postes aura des répercussions positives sur cette zone de la ville, de même que le réaménagement du site de l'ancienne bibliothèque nationale.

L'animation de la Ville-Haute et du quartier de la Gare contribuera à attirer les gens en ville. Au-delà des rendez-vous saisonniers et traditionnels (concerts, brocantes, vides-greniers, marchés artisanaux, marchés de Noël, etc.), la Ville soutiendra l'organisation d'animations culturelles innovantes.

La Ville continuera le projet des *pop-up-stores* de manière ponctuelle, notamment pour enrichir la diversité de l'offre à divers endroits.

Le cadastre commercial élaboré ensemble avec la « Luxembourg Confederation » (« Confédération luxembourgeoise du commerce » jusqu'en 2023) sera mis à jour chaque année.

L'excellente collaboration avec l'UCVL (Union commerciale de la Ville de Luxembourg) sera poursuivie.

Le quartier de la Gare sera revalorisé grâce au réaménagement de la place de la Gare (dans le cadre d'une procédure de participation citoyenne) et de l'avenue de la Gare. La création d'un marché couvert avec *food court* et d'une aire de jeux couverte s'y ajoutera.

Outre les marchés bihebdomadaires existants, un marché supplémentaire pourrait être envisagé sur la Place du Théâtre après son réaménagement.

Le collègue échevinal encouragera l'implantation de commerces de proximité dans les différents quartiers de la ville, notamment dans des locaux loués par la Ville. Les centres des quartiers seront réaménagés et des kiosques de vente ou des emplacements pour *food trucks* et stands de boissons et de glaces seront mis en place dans l'espace public. La création de zones de rencontre (*shared spaces*) dans les quartiers sera étudiée.

Enfants

Le collègue échevinal accorde une priorité à la création d'excellentes infrastructures pour les enfants, et à une prise en charge de qualité de ceux-ci dans les écoles, les foyers scolaires et les crèches. Le bien-être physique et psychique des enfants, ainsi que le soutien des familles dans leurs tâches éducatives se trouvent au centre des préoccupations du collègue échevinal.

Infrastructures

Les infrastructures scolaires doivent tenir compte des évolutions pédagogiques dans le système scolaire et favoriser une collaboration optimale entre l'école et le foyer scolaire. De nouvelles infrastructures scolaires et sportives sont prévues à Dommeldange, à Gasperich, au Limpertsberg, au Kirchberg et à Beggen. Dans le quartier de la Gare, un campus scolaire central sera construit pour l'ensemble du quartier. Dans le souci de réduire les listes d'attente dans les foyers scolaires, on prévoit autant de places pour l'école que pour le foyer dans les infrastructures nouvellement créées. Tous les nouveaux bâtiments scolaires seront construits de manière à être accessibles aux personnes à besoins spécifiques et les bâtiments existants seront adaptés aux besoins de tous les enfants. Un concept innovant pour les cours d'école sera élaboré en concertation avec la

communauté scolaire. Les cours d'école doivent comprendre des espaces verts et des possibilités d'enseignement en plein air. La sécurité dans les écoles sera améliorée.

Offres pédagogiques

Le collège échevinal est favorable à la création d'une école à plein temps (*Ganzdagsschoul*) sur le territoire de la capitale. Une collaboration constructive avec les écoles fondamentales internationales Gaston Thorn et Michel Lucius est en bonne route.

Une école à plein temps pourra être mise sur pied pour les enfants de la classe de transition.

Le collège échevinal souhaite diversifier les initiatives pédagogiques pour les enfants dans la nature et dans l'espace culturel. Dans la Maison de la Nature à Kockelscheuer, les classes sont sensibilisées au contact avec la nature. L'empathie pour les animaux, la culture de légumes ainsi que l'exploration de la forêt y sont au centre des activités. Dans les musées de la Ville, les enfants découvrent la richesse du patrimoine historique matériel et immatériel, sont initiés à la lecture et à la compréhension du patrimoine historique.

La création d'une deuxième école maternelle en forêt est envisagée. Le projet scolaire pour les enfants surdoués est poursuivi. Le projet « Schoul dobaussen », qui a démarré au Kirchberg, sera développé. Les enfants peuvent apprendre à l'intérieur et à l'extérieur de l'école. Les projets de musique et de danse pour les écoliers, l'expression culturelle favorisant la confiance en soi, l'agilité et les compétences d'apprentissage des enfants seront développés. L'accès de tous les enfants à la musique, au sport, à la danse, au patrimoine et à l'histoire doit être encouragé et amélioré. Le collège échevinal estime qu'il importe de donner aux enfants le goût de la lecture. Les bibliothèques scolaires, les boîtes à livres dans les cours d'école, les séances de lecture d'auteurs dans les écoles sont encouragées.

Enfants en détresse

Le collège échevinal accorde une grande attention à la prévention des abus sexuels, physiques et psychologiques. Des projets pédagogiques de prévention des abus, ainsi que ceux qui construisent l'estime de soi des enfants et leur donnent les bons réflexes pour reconnaître les abus et se confier à la bonne personne, seront soutenus. Les enseignants doivent bénéficier de formations continues sur ces thèmes. Le collège échevinal soutient aussi des projets pédagogiques qui abordent des sujets tabous, comme la mort, la violence dans la famille, le vide ou la froideur émotionnelle, la violence psychologique. Le harcèlement et le cyber-harcèlement dans les classes doit être combattu. Le service médical scolaire aide, en cas de suspicion d'abus ou de violence envers les enfants, à protéger les enfants et à orienter et conseiller les parents. Les enfants réfugiés et migrants doivent être intégrés et soutenus le mieux possible. Les enfants en situation précaire doivent être aidés matériellement et psychologiquement. Le collège

échevinal est favorable aux projets pédagogiques qui favorisent l'empathie des enfants. Des formations continues seront proposées aux enseignants dans ce sens.

En ligne

La Ville de Luxembourg a toujours été à l'avant-garde de la promotion des médias modernes et les écoles de la capitale sont très bien équipées sur le plan informatique. De nouvelles possibilités de communication et d'apprentissage ont été développées grâce à l'évolution des technologies. Le *makerspace* au Technolink va ouvrir ses portes prochainement. Les enfants apprendront à programmer, les enseignants recevront une formation continue et des cours seront proposés aux parents afin de mieux les informer sur les activités en ligne des enfants. Les méthodes d'apprentissage modernes via la tablette seront promues et les parents intéressés seront initiés à ces méthodes d'apprentissage.

Du matériel informatique spécialisé sera mis à disposition des enfants à besoins spécifiques, ou encore à destination des primo-arrivants. Une plate-forme qui répertorie toutes les activités et associations sportives et culturelles dans tous les quartiers de la ville sera élaborée. Il devrait être possible d'inscrire les enfants à des cours en ligne et d'avoir une vue d'ensemble de toutes les activités proposées sur le territoire de la ville.

Un portail en ligne pour l'inscription des enfants à l'école et au foyer scolaire est planifié. L'éducation aux médias sera promue pour les enfants, étant donné qu'ils doivent être sensibilisés aux dangers du contenu et des techniques du monde en ligne.

Foyers scolaires

L'évolution de la société dans la capitale a entraîné une augmentation constante de la demande de places d'accueil au foyer scolaire. La planification des infrastructures scolaires doit prévoir, au sein d'un campus scolaire, autant de places pour les enfants dans l'école que dans le foyer. Des structures de foyers scolaires supplémentaires sont prévues à Neudorf, à Beggen, au Limpertsberg, au Kirchberg et à Gasperich. Les foyers scolaires proposent aux enfants des repas équilibrés et savoureux. Les produits locaux et biologiques sont privilégiés. La pédagogie gastronomique doit être intégrée ici, afin que les enfants, une fois adultes, se nourrissent de manière saine. L'accompagnement aux devoirs au foyer scolaire doit être évalué et amélioré si nécessaire. Les formations continues, les validations des acquis professionnels, ainsi que les « tâches écoles », qui permettent de suivre des études complémentaires en plus d'un emploi à temps partiel, sont systématiquement encouragées. Les éducateurs des foyers scolaires doivent être soutenus dans leur tâche par du coaching et de la supervision. La collaboration avec les écoles secondaires qui forment des éducateurs doit être améliorée. La collaboration avec les psychologues et les assistants sociaux de la commune doit permettre de détecter rapidement les

problèmes des enfants et d'aider les enfants et les parents. Les foyers scolaires doivent être un lieu sensible où les parents sont conseillés et les enfants accompagnés avec affection.

Afin d'œuvrer contre les listes d'attente, la collaboration avec le secteur conventionné doit être poursuivie. De même, l'allègement des conditions d'accès aux emplois aux éducateurs non-luxembourgeois doit être promu, ceci en dialogue avec le ministère. Le Plan d'encadrement périscolaire (PEP) sera révisé et constamment amélioré dans l'intérêt des enfants. Les paysages éducatifs, qui favorisent la collaboration entre l'école, le foyer et les associations dans les quartiers, seront poursuivis et développés. Les activités de loisirs pour les enfants dans le cadre du CAPEL (Centre d'animation pédagogique et de loisirs) font partie intégrante de la politique communale.

Crèches

Le collège échevinal s'engage dans la création de crèches supplémentaires appartenant à la commune. Des concepts architecturaux modernes, des petits parcs, des biotopes, de l'art dans la construction, ainsi que des jeux d'eau d'intérieur sont quelques-unes des innovations introduites ici pour le bien-être des enfants. Un encadrement attentif, la communication linguistique en luxembourgeois, la créativité, le fait d'être ensemble dans le groupe et dans le jeu, ainsi qu'un dialogue étroit avec les parents dans l'intérêt du jeune enfant sont au cœur du concept pédagogique des crèches communales. Une crèche à Cents et une autre au centre-ville, rue Pierre d'Aspelt, sont en cours d'achèvement. D'autres crèches devraient voir le jour à la Gare, à Cessange et à Beggen. La possibilité de la création d'une crèche en forêt est étudiée. Les crèches conseillent les jeunes parents et collaborent avec des associations sans but lucratif pour la prévention de la maltraitance, de la violence ou de la négligence des jeunes enfants.

Politique sociale

Jeunes

Le collège échevinal prend au sérieux les problèmes et les questions des jeunes et aspire à les aider dans leur quotidien et dans l'organisation de leurs loisirs. Il est important de créer des possibilités de rencontre variées et de tenir compte des problèmes que les jeunes peuvent rencontrer durant leur passage à l'âge adulte. Dans le cadre de la politique sociale, les problèmes de précarité, de drogue et de marginalité retiennent l'attention du collège échevinal.

Sur le territoire de la ville, 250 associations travaillent avec les jeunes et sont soutenues par la commune. Sept maisons de jeunes sont actuellement recensées dans les différents quartiers, et le réseau de maisons de jeunes sera étendu sur d'autres quartiers. Le collège échevinal souhaite favoriser les rencontres entre les jeunes des écoles internationales et luxembourgeoises, en

organisant des évènements sportifs et culturels. Il est important d'éviter des sociétés parallèles chez les jeunes afin d'assurer la cohésion sociale pour les générations à venir.

Le collège échevinal souhaite promouvoir la participation des jeunes dans le cadre de la vie locale. Un prix de la jeunesse de la Ville sera créé pour attribuer une reconnaissance particulière à des projets initiés ou portés exclusivement par des jeunes. Il est judicieux d'utiliser les compétences des jeunes en matière de médias et d'information afin de promouvoir leur participation au dialogue social. Le collège échevinal souhaite établir un inventaire de la qualité de vie des jeunes dans la ville de Luxembourg. Le dialogue avec les jeunes sera poursuivi via les « forums des jeunes » organisés dans les quartiers et pourra déboucher sur un conseil communal des jeunes.

Afin de soutenir les jeunes dans leur passage à la vie d'adulte, le collège échevinal va œuvrer vers la création de logements à prix modérés, favoriser les formes alternatives d'habitat, comme par exemple les colocations ou les projets d'habitat participatif. Le collège échevinal va poursuivre les mesures de création d'emplois, dans le cadre desquelles les jeunes sans formation sont préparés au marché du travail et peuvent effectuer des travaux utiles pour la collectivité. De nouvelles initiatives de ce genre sont prises. L'embauche de jeunes dans le cadre des contrats d'apprentissage dans les services communaux sera poursuivie. Les associations et institutions qui s'occupent des jeunes en difficulté (Abrigado, A vos côtés, Parachute, etc.) seront soutenues.

La création de maisons de jeunes supplémentaires, de terrains multisports et d'installations de fitness en plein air, le développement des infrastructures sportives, la mise en place d'un conseiller pour les associations, qui transmettra des informations sur les aides financières et l'aide logistique lors des manifestations, sont préconisés. La construction de nouveaux chalets scouts et l'amélioration de l'information sur les activités pour les jeunes par le biais d'une plateforme Internet orientée vers les jeunes sont d'autres initiatives censées favoriser les rencontres entre les jeunes. La promotion de sports innovants, de visites guidées de la ville qui tiennent compte des intérêts des jeunes, et la formation de jeunes comme guides pour un public jeune sont quelques pistes pour mieux intégrer les jeunes dans la vie sociale de la ville.

Le lancement d'un projet pilote de « maison relais » pour les 12-14 ans, afin de faciliter la transition vers l'école secondaire pour ce groupe d'âge, de fournir une aide aux devoirs, ou encore d'organiser des activités de loisirs, est planifié à l'école Gellé.

La poursuite d'activités culturelles telles que « My Urban Piano » et « Intra-Urban Youth Dance Festival », le « Future Talent Lab », l'amélioration de l'accès des jeunes à la culture, la création d'un groupe de travail pour la promotion du *street art* sur le territoire de la ville, la prise en compte des intérêts des jeunes dans le domaine du théâtre, de l'art, de la musique et de la danse sont les priorités du collège échevinal dans ce domaine. Des locaux de répétition sont mis à la disposition des jeunes groupes de musique.

Les projets interculturels sont organisés en collaboration avec les associations. Dans ce cadre, il faut utiliser des moyens d'information innovants et les médias sociaux pour que l'information

atteigne les jeunes. Les jeunes issus de l'immigration bénéficieront de toute l'attention du collège échevinal dans ce qui pourrait être leur éventuelle problématique spécifique.

Personnes âgées

Fin 2022, la ville de Luxembourg comptait au total 22.190 personnes âgées de plus de 60 ans et 11.279 personnes de plus de 70 ans sur une population de 132.778 habitants. Le collège échevinal soutient tous les efforts contre l'isolement social des personnes âgées, dans l'intérêt du bien-être quotidien et de la convivialité dans la vie des personnes âgées. Le bien-être des personnes âgées sera soutenu par le biais de programmes d'*active-ageing*, de différentes activités de loisirs pour le troisième et le quatrième âge et de projets intergénérationnels.

Le collège échevinal va poursuivre ses efforts en vue de créer des logements accessibles et adaptés, de promouvoir la convivialité entre les personnes âgées, de mettre en place des projets intergénérationnels, d'organiser des aides pour les personnes âgées dans la vie quotidienne et d'organiser des formations afin de familiariser les personnes âgées avec la digitalisation et les nouvelles technologies. Un accent particulier sera mis sur la lutte contre l'isolement social des personnes âgées en proposant des activités et autres possibilités de bénévolat et de rencontre.

Les personnes âgées doivent se sentir en sécurité dans notre ville. Des itinéraires réservés exclusivement aux piétons, des toilettes publiques adaptées aux personnes à besoins spécifiques, une séparation optimale entre les voies cyclables et piétonnes, de nombreux bancs dans l'espace public sont quelques exemples de mesures permettant d'améliorer le quotidien de chaque citoyen et des personnes âgées en particulier. Le service Call-a-Bus sera davantage développé pour que les personnes à mobilité réduite puissent se déplacer sur tout le territoire de la capitale. Des taxis à vélo électrique seront introduits.

La rénovation de la résidence pour seniors « Konviktsgaard » sera poursuivie.

Quant au téléalarme, il sera possible de demander de l'aide via une montre SOS.

Le collège échevinal œuvre vers une plus grande visibilité du Service Seniors, qui offre une orientation et des conseils. Les assistants sociaux de la Ville accompagnent les seniors dans les questions de la vie quotidienne, de santé ou de recherche d'un logement. Les activités culturelles et sportives pour seniors seront poursuivies et étendues. La population multiculturelle des seniors est prise en compte et une aide leur est assurée dans leur vie quotidienne. L'organisation de projets intergénérationnels, favorisant le contact entre les enfants, les jeunes et les personnes âgées, seront promus. La Ville soutient des formations pour seniors afin qu'ils puissent se familiariser avec les outils digitaux comme p.ex. les téléphones mobiles et les tablettes. La promotion de la formation continue des seniors aux technologies modernes, qui peuvent apporter une aide importante dans la vie quotidienne, permettra un accès rapide aux informations et garantit une meilleure intégration des personnes âgées dans la vie sociale. Des

activités culturelles, telles que des concerts et des lectures, seront organisées les après-midis, y compris dans les maisons de retraite.

Besoins spécifiques

L'intégration des personnes à besoins spécifiques ou souffrant de maladies chroniques concerne toutes les générations, ainsi que de nombreux domaines de la politique communale. L'urbanisme, la conception des bâtiments publics et des trottoirs, la sensibilisation dans les écoles et les associations, ainsi que la communication en général jouent un rôle important. La promotion de l'autonomie et la participation des personnes à besoins spécifiques à la vie publique ainsi que la meilleure inclusion possible de toutes les personnes font toujours partie des objectifs du collège échevinal.

Les enfants atteints de maladies chroniques ou ayant des besoins spécifiques sont intégrés dans les classes et les foyers scolaires et bénéficient d'un suivi individuel. Ainsi, tous les enfants peuvent surmonter les préjugés et des amitiés deviennent possibles. Les crèches accueillent des enfants ayant des besoins spécifiques et une bonne collaboration existe avec des professionnels et des associations d'utilité publique. Dans le cadre des valeurs transmises par l'école et le foyer, le respect doit être au centre des préoccupations. L'inclusion est une étape sur la voie d'une société tolérante et empathique. Les infrastructures sont adaptées ou transformées pour les enfants à besoins spécifiques.

Les personnes à besoins spécifiques sont intégrées dans des événements sportifs et sociaux. Des visites culturelles accessibles à tous sont organisées, par exemple en langue des signes ou avec des audiophones. Les associations qui travaillent avec des personnes ayant des besoins spécifiques continueront à être soutenues. Dans nos théâtres, des places sont réservées aux personnes en fauteuil roulant. De manière générale, l'accès à la culture pour les personnes à besoins spécifiques doit encore être amélioré.

La Ville de Luxembourg continuera à éliminer progressivement les obstacles pour les personnes ayant des besoins spécifiques. Les trottoirs deviennent accessibles aux personnes en fauteuil roulant, les feux de signalisation sont conçus de manière optimale pour les personnes aveugles et les personnes en fauteuil roulant, les bus sont aménagés pour les personnes à mobilité réduite et un espace dans le bus et le tram est réservé aux personnes en fauteuil roulant ou aux personnes ayant des besoins spécifiques. Tous les bâtiments communaux sont construits ou seront transformés de manière à être accessibles. Des rampes, des garde-corps et des bancs doivent être installés dans l'espace public. Une application d'orientation pour les personnes malvoyantes doit rendre l'accès aux bâtiments publics plus facile. Les besoins des personnes ayant des besoins spécifiques doivent être pris en compte dans l'aménagement urbain. La Ville collabore avec les restaurants pour que les toilettes soient accessibles pour tous. Les toilettes publiques doivent être accessibles à tous. Lors d'événements publics, des places sont réservées aux personnes en fauteuil roulant et aux personnes ayant des besoins spécifiques. La Ville collabore avec la Ligue

HMC afin d'intégrer au mieux les personnes ayant des besoins spécifiques dans le monde du travail. L'offre de logements accessibles et de logements encadrés ou de colocations pour les personnes ayant des besoins spécifiques doit être développée. Les conseils et l'aide au quotidien pour les personnes concernées doivent être poursuivis. Toute communication doit être accessible à tous. Ainsi, la Ville fera des efforts pour communiquer également en « langage facile ».

L'élimination des préjugés reste un défi majeur dans la société. Il faut travailler sur l'éviction des clichés et des préjugés à tous les niveaux de la vie sociale et ne pas considérer les personnes uniquement en fonction de leurs besoins spécifiques. Cela concerne la communication, l'inclusion dans les services communaux, la formation continue pour une approche constructive entre collègues.

Aide aux plus démunis

La politique de la Ville devra s'adapter à l'évolution des problèmes sur le territoire de la capitale. Le collège échevinal continuera à collaborer avec le ministère de la Famille et de l'Intégration et les instituts de recherche dans le domaine du monitoring social et de l'analyse des problèmes sociaux. Il importe de comprendre le contexte des problèmes sociaux, d'établir des diagnostics précis en matière de pauvreté et de sans-abrisme, et d'aider ainsi de manière ciblée les personnes démunies sur le territoire de la ville. Le gouvernement s'est engagé à ce que plus personne ne soit sans abri d'ici 2030, et la Ville sera un partenaire important afin d'atteindre ce but.

Le collège échevinal mettra tout en oeuvre pour prévenir les problèmes sociaux. Dans les structures d'accueil pour enfants, il importe de conseiller les jeunes parents, mais surtout ceux qui se sentent dépassés par leur rôle et qui sont dans des situations de précarité. Dans les maisons de jeunes, des entretiens pédagogiques sont menés avec les parents. Les jeunes à risque sont accompagnés au mieux. Dans les clubs sportifs, un travail constructif est effectué auprès des jeunes, de sorte que tant les enfants que les adolescents puissent faire l'expérience d'un soutien, d'un esprit d'équipe et d'une incitation positive à la performance. Dans nos écoles également, une grande importance est accordée aux conseils à destination des parents. Des psychologues et des travailleurs sociaux offrent une aide supplémentaire afin d'appréhender les problèmes sociaux le plus tôt possible. Les écoles et les structures d'accueil doivent promouvoir le respect et la solidarité. L'information et la prévention en ce qui concerne les drogues et l'alcool doivent encore être améliorées auprès des enfants et des jeunes.

La problématique du logement aggrave les problèmes sociaux dans la capitale. Tant les toxicomanes que les sans-abri ou les jeunes sans soutien ni appui familial doivent être aidés de manière ciblée à trouver un logement à prix modeste, afin qu'ils aient une chance de prendre leur vie en main. Plusieurs nouvelles structures d'accueil seront créées. Le collège échevinal s'engage à augmenter le nombre de logements *housing first*. Un abri pour sans-abris sera créé à Eich. Il s'agira d'une structure ouverte jour et nuit, avec des chambres individuelles pouvant être fermées à clef. La structure « Abrigado » pour toxicomanes doit être revue dans le sens d'une

décentralisation nationale. Les besoins exacts pour la réintégration de toxicomanes seront discutés avec les professionnels du terrain. L'offre de chambres meublées de la Ville sera augmentée. La Ville étendra, ensemble avec les associations concernées, l'offre de haltes de nuit dans le but d'éviter que des gens ne doivent dormir à l'extérieur. Les travailleurs sociaux proposent aux personnes concernées qu'ils rencontrent dans la rue de passer la nuit dans ces structures. Les structures d'accueil pour les personnes battues seront soutenues. La Ville développera des mesures ciblées pour les personnes sans ressources ou sans abri, notamment pour les femmes, car elles sont exposées à de multiples formes de violence dans la rue. Les projets de logements communautaires seront promus afin de réduire les coûts de logement pour les individus et de promouvoir la solidarité.

Le collège échevinal est sensible à toutes les formes de précarité et de détresse dans la population de la ville. L'allocation de solidarité sera adaptée à l'augmentation du coût de la vie. La convention avec la « Wunnéngshëllef » pour le projet « Etape 21 » (chambres meublées avec accompagnement social) est poursuivie. Les initiatives telles que « Stëmm vun der Strooss », Caritas Buttek, Cent Buttek, Bistrot social, Parachute, Abridado, les différentes haltes de nuit de la Croix Rouge, d'Inter-Actions et de Caritas, Péitrusshaus, Les Niches, Les Chronifiés, ainsi que les projets d'inclusion sociale par le logement (PISL) seront soutenues. Une approche proactive sera menée pour contacter les propriétaires d'appartements inoccupés pour mettre ces logements à la disposition d'une agence immobilière sociale de la Ville.

Les initiatives telle que le *streetwork* et « A vos côtés » seront soutenues et étendues, pour que les personnes dans le besoin puissent trouver des interlocuteurs et être aidées à travailler sur un projet de vie. La « Vollekskichen » continuera à offrir des repas à bas prix. L'initiative « Cultur'all » favorise l'accès à la culture des personnes dans le besoin.

Intégration

En tant que capitale et centre économique régional, siège d'institutions européennes et place bancaire internationale, la ville de Luxembourg est un lieu de résidence attrayant pour les personnes du monde entier. Notre capitale compte désormais plus de 70 % de non-Luxembourgeois, et pour la Ville de Luxembourg, le dialogue et la rencontre entre toutes les nationalités est une priorité. Des milliers de personnes s'installent chaque année dans notre ville, et des milliers d'autres la quittent, de sorte qu'il existe une grande mobilité au sein de la population.

Le collège échevinal souhaite développer encore davantage les cours de langue et de culture luxembourgeoises afin que les gens de tous les pays puissent se rencontrer, apprendre notre langue et trouver plus facilement un emploi et des amis. Les associations qui oeuvrent au profit de l'intégration et du vivre-ensemble, des projets comme le « Café des Langues » ou l'initiative « Cooltur », qui organise des visites culturelles et des rencontres pour les nouveaux arrivants, seront soutenus. L'accueil des nouveaux-arrivants dans la capitale sera accompagné par des

guides détaillant toutes les activités proposées par la Ville, ainsi que de toutes les informations utiles. Le collège échevinal s'engage dans l'accueil, l'accompagnement et la protection des demandeurs de protection internationale. L'intégration des enfants non-luxembourgeois à l'école et au foyer scolaire est un souci et un effort permanent, et constitue un pilier du vivre-ensemble. Le collège échevinal est à l'écoute et sensible aux personnes en situation de précarité qui cherchent un soutien dans les initiatives sociales. La commission d'intégration de la Ville deviendra la commission du vivre-ensemble interculturel, comme le prévoit la nouvelle loi sur le vivre-ensemble. Cette commission sera dotée d'un règlement d'ordre intérieur, à élaborer par le collège échevinal. Le collège échevinal encourage des événements culturels où tous les habitants se rencontrent, où les nouveaux arrivants peuvent présenter leur culture, de même que les traditions culinaires de leur pays d'origine.

Dans un souci d'intégrer encore mieux les étrangers, des initiatives seront prises dans les différents quartiers de la ville pour intégrer les nouveaux arrivants. L'application *HoplR* sera évaluée, et le cas échéant étendue. Toutes les informations de la Ville de Luxembourg doivent être accessibles à tous. La « Fête des Voisins » sera poursuivie. Une attitude ouverte et tolérante envers les non-Luxembourgeois, la lutte contre les préjugés et toute forme de discrimination doivent être encouragées par la communication de la commune. Les sociétés parallèles doivent être évitées, l'école publique et les diverses associations ont un rôle important à jouer. L'accueil des familles nouvellement arrivées dans notre capitale sera encore amélioré.

Egalité

La Ville de Luxembourg s'engage résolument en faveur de l'égalité des chances au sein de l'administration communale et au sein de la population. Le plan d'égalité des chances vise à analyser et à éliminer toutes les barrières à la mise en œuvre de l'égalité des sexes, afin que les femmes et les hommes aient les mêmes chances de carrière dans l'administration, ainsi que les mêmes possibilités de concilier vie professionnelle et vie familiale. Parallèlement, le collège échevinal soutient des actions de sensibilisation, des événements culturels et sociaux, ainsi que des associations qui font progresser la sensibilité du genre sur le territoire de la ville. Il est important de lutter contre tous les clichés, mais aussi d'attirer l'attention sur les graves problèmes de violence contre les femmes, tels que la prostitution forcée, les mutilations génitales, les abus sexuels et la violence contre les femmes et les enfants au sein des familles.

Violence

Afin de prévenir toutes les formes de violence envers les garçons et les filles, le collège échevinal soutient l'éducation sexuelle et la sensibilisation à toutes les formes d'agressions sexuelles ou violentes. L'éducation sexuelle doit assurer le respect de la personne. Il importe de porter une attention particulière aux familles issues de cultures où les femmes et les filles n'ont pas les

mêmes droits que les hommes. Les enseignants et les éducateurs doivent reconnaître les signes d'abus sexuels ou de violence envers les enfants et apprendre comment gérer une telle situation.

Le collège échevinal soutient les formations continues pour les enseignants et les éducateurs afin d'attirer l'attention sur les préjugés sexistes et de promouvoir le respect entre les garçons et les filles.

La Ville promeut des activités publiques, conférences, tables-rondes, lectures, concerts, qui attirent l'attention sur les discriminations sexuelles dans la société. La Ville participe à la Semaine orange sur la violence à l'égard des femmes. Des conférences et des actions de promotion de la santé des femmes et des hommes continueront à être organisées. La Ville poursuivra le dialogue avec les associations et la police afin d'apporter une aide aux personnes prostituées victimes de traite des êtres humains.

Visibilité

La Ville décerne chaque année le Prix Anne Beffort, qui récompense une personnalité ou une association ayant des mérites particuliers dans le domaine de l'égalité des chances sur le territoire de la ville.

La ville de Luxembourg est une zone de liberté LGBTIQ+ et soutient une atmosphère de tolérance envers toutes les orientations sexuelles.

Les manifestations sportives organisées pour les femmes, de même que les conférences et tables-rondes y relatives, sont soutenues et promues. Les offres sportives doivent tenir compte des intérêts des garçons et des filles.

Le collège échevinal réaffirme son attachement à une politique du personnel sensible au genre, dans laquelle les hommes et les femmes ont les mêmes chances de promotion. Il importe d'avoir une réglementation du télétravail favorable à la famille, et promouvoir au mieux la conciliation de la vie professionnelle et familiale pour les hommes et les femmes grâce au congé parental pour les pères et les mères et au travail à temps partiel. Des formations continues sur les conflits de travail liés au genre, et des procédures contre le harcèlement sexuel des hommes et des femmes sur le lieu de travail doivent être évaluées.

Sécurité

La vie en société doit être régie par des règles, et même la ville la plus sûre ne peut se passer d'une présence policière et de dispositifs de sécurité. La Ville de Luxembourg continue de faire partie des capitales les plus sûres au monde, mais certains développements sont source

d'inquiétude. Ainsi, non seulement le nombre de cambriolages et de vols a augmenté, mais aussi le nombre d'agressions dans l'espace public.

C'est pourquoi le collège échevinal entend renforcer ses efforts au niveau national en vue de la réintroduction d'une police communale agissant sous l'autorité du bourgmestre. Ces unités de police proches du citoyen seraient non seulement en mesure de réagir rapidement aux infractions grâce à leur présence sur le terrain et à leur bonne connaissance des quartiers, mais rempliraient aussi une fonction préventive grâce à des patrouilles à pied régulières.

La vidéosurveillance dans l'espace public permet non seulement d'identifier les auteurs d'infractions, mais joue également un rôle majeur au niveau de la prévention. Le collège échevinal interviendra auprès de la Police grand-ducale en vue d'une extension de la vidéosurveillance des lieux publics.

Le collège échevinal continuera également d'intervenir auprès de l'Etat en vue de l'introduction d'un « Platzverweis » sous la forme existant dans d'autres pays. Au-delà de la possibilité déjà existante pour la police de garantir le libre passage dans les entrées de maisons, le « Platzverweis » devra permettre à la police d'intervenir lors de certaines infractions contre l'ordre public et de rétablir le calme et la sécurité dans l'espace public.

Toutes les zones piétonnes de la Ville-Haute et du quartier de la Gare ainsi que tout espace à fréquentation élevée seront sécurisés par des bornes escamotables. Un éclairage public approprié permettra de renforcer le sentiment de sécurité dans l'espace public.

Un « Conseil de la nuit » sera créé selon le modèle allemand « Stadt nach acht ». Il s'agira d'un organisme réunissant des représentants du secteur de la gastronomie, de la police, du domaine de la mobilité, etc., afin d'optimiser l'attractivité, la sécurité et la mobilité de la ville pendant la nuit, tout en veillant à améliorer le calme dans les quartiers résidentiels.

Le collège échevinal fera analyser les moyens permettant de faciliter le contrôle par des instances de l'Etat des nuisances liées au bruit ou de conférer aux agents municipaux des attributions afférentes.

Aux fins de formaliser dans un document unique les mesures prises, ainsi que celles qui seront mises en place en matière de sécurité, un « plan local de sécurité » sera établi, sous la supervision du comité de prévention communal de la Ville.

Culture

Le collège échevinal s'investit dans la promotion de la culture en ville, et s'engage pour des offres innovantes dans les théâtres municipaux, les musées, la Cinémathèque, la Photothèque, les archives municipales, le Conservatoire, de même qu'auprès des théâtres et autres initiatives

privées sur le territoire de la ville. L'histoire culturelle de la ville est mise en valeur, l'entente entre toutes les nationalités dans la vie culturelle est favorisée, et toutes les générations sont censées bénéficier de moments de convivialité et de réflexion dans le cadre de manifestations culturelles.

L'accès à la culture pour les enfants des écoles ainsi que pour les personnes et familles socialement défavorisées doit être constamment facilitée, car la culture contribue à l'égalité des chances et à la participation aux évolutions de la société.

Le site de l'abattoir servira de nouveau lieu de rencontre pour accueillir des manifestations culturelles et des rencontres conviviales. Des salles de répétition pour les musiciens/artistes et les associations y sont envisagées. La Cinémathèque doit être modernisée et rendue accessible aux personnes à besoins spécifiques. La halle Victor Hugo sera entièrement rénovée. La maison Michel Rodange à Clausen sera rénovée et deviendra le site de l'école de musique locale du Conservatoire. L'administration et une salle de lecture des archives municipales seront installées au centre-ville. La Ville soutient la digitalisation progressive des sources historiques de la Ville. La collaboration avec les institutions culturelles nationales que sont la Philharmonie, l'Abbaye de Neumünster et les Rotondes sera poursuivie.

Le collège échevinal soutient l'exposition d'œuvres d'art dans les bâtiments publics. Des expositions, des sculptures, des graffitis et des peintures doivent offrir des pistes de réflexion créatives pour tous. La culture dans l'espace public continuera d'être encouragée. Les expositions dans les parcs de la ville, ainsi que les initiatives visant à installer des sculptures dans les différents quartiers, seront soutenues. Dans le cadre de la LUGA, un « Sentier des Poètes » sera créé dans la vallée de la Pétrusse. Des concerts sur les places publiques, tant au centre-ville (Place d'Armes) que dans les quartiers résidentiels, créeront une atmosphère conviviale. Les grands événements musicaux, comme les concerts sur la Kinnekswiss, seront poursuivis.

Les associations culturelles locales seront soutenues. La Ville contribue à mettre à leur disposition des locaux dans les quartiers et favorise l'expression créative pour toutes les générations. Le collège échevinal continuera à subventionner les associations qui s'engagent dans le domaine de l'histoire de la ville. Les associations culturelles des nombreuses nationalités représentées sur le territoire de la ville ainsi que les festivals multiculturels dans l'espace public seront encouragées.

Une activité culturelle diversifiée est proposée aux enfants à l'école. La Ville promouvant une culture participative, les classes ou les familles avec enfants peuvent participer à des ateliers dans nos musées. Des pièces de théâtre pour enfants et adolescents sont proposées dans les Rotondes et tous les écoliers ont l'occasion de découvrir les institutions culturelles de la ville pendant leur scolarité. Des cours de danse et de théâtre seront introduits dans les différents quartiers dans le cadre de la décentralisation du Conservatoire. Le collège échevinal soutient les initiatives culturelles et conviviales pour les personnes âgées, comme par exemple la visite d'expositions, des séances de cinéma ou de théâtre, les petits concerts dans les maisons de retraite. Une coopération créative est maintenue avec les ambassades étrangères afin que d'autres pays puissent présenter leur culture sur le territoire de la ville.

Le collège échevinal soutient l'offre culturelle diversifiée et de tradition des théâtres, musées et autres institutions de la capitale. Dans nos théâtres, les productions luxembourgeoises et les artistes locaux seront soutenus. Les théâtres privés sur le territoire de la ville sont soutenus financièrement. Le Conservatoire sera accessible à davantage d'enfants grâce à la décentralisation. Dans les musées de la capitale, l'histoire et l'art sont mis en valeur. La cinémathèque organise des événements thématiques qui reviennent sur différentes périodes de l'histoire du cinéma. La photothèque contribue à la mise en valeur de l'histoire locale de la ville par des expositions et touche aux souvenirs de nombreux citoyens.

Sport

Le sport et l'activité physique font partie des responsabilités importantes de la politique communale. La santé, la forme physique et l'esprit d'équipe gagnent en importance dans une société où le manque de mouvement et le surpoids deviennent un problème de santé publique. Apprendre aux enfants et aux jeunes à intégrer le sport dans leur vie quotidienne est une contribution importante à une vie saine, orientée vers un bon équilibre physique et psychique.

L'augmentation du nombre d'habitants, la nécessité de développer l'offre des infrastructures sportives, les exigences du sport scolaire dans les écoles fondamentales, de même que les demandes des écoles internationales et des clubs sportifs se trouveront au centre des efforts de la Ville en vue de promouvoir le sport.

Le sport assurant en plus les contacts et la convivialité entre les habitants dans tous les quartiers de la ville, le collège échevinal restera à l'écoute des besoins des associations sportives.

La ville compte actuellement 197 infrastructures sportives et 188 clubs de sport. Environ 3.000 habitants supplémentaires s'installent chaque année dans la ville, de sorte que les infrastructures sportives actuelles sont saturées et que la Ville doit investir dans des salles de sport et des terrains supplémentaires.

Le plan pluriannuel des sports pour le développement, la réalisation et la modernisation des infrastructures sportives communales prévoit d'importants investissements pour les décennies à venir.

Pour satisfaire les besoins du sport scolaire et des associations sportives locales, quatre nouvelles constructions sont prévues. De nouvelles infrastructures pour le sport scolaire seront créées à Cessange, à Dommeldange, et au Kirchberg, comprenant toutes des bassins de natation. Dans le domaine du sport scolaire, une étroite collaboration avec la LASEP devra assurer une bonne éducation sportive aux enfants de tous les quartiers de la ville. Le collège échevinal redouble d'efforts pour que tous les enfants apprennent à nager à l'école fondamentale. Cet objectif figure parmi ses priorités.

Vu la popularité du football, la Ville s'engage à agrandir, moderniser ou créer les infrastructures nécessaires y relatives. Des infrastructures de football sont prévues à Bonnevoie, à Hamm, à Merl et à Neudorf. A Gasperich, l'agrandissement du club-house et des vestiaires existants est planifiée.

Au niveau du rugby et des sports associés, il est prévu de développer et moderniser les infrastructures à Neudorf et à Cessange.

Dans le domaine de l'athlétisme, et en anticipation de la démolition du Stade Josy Barthel, la Ville réalisera un stade d'athlétisme à Hamm, avec une piste à 8-10 couloirs, un club-house et des vestiaires. Un hall de lancer sera réalisé au Stade Boy Konen à Cessange.

La Ville subventionne une série de projets ayant comme objectif la modernisation et l'agrandissement des infrastructures de tennis à Mühlenbach et à Belair.

Le programme « Sports pour tous » se poursuivra dans tous les quartiers de la ville. Il compte environ 6.000 participants par an. Les semaines sportives pour enfants et adolescents, auxquelles participent 300 jeunes par an, seront organisées. Les cours de sport, ainsi que les semaines de sports d'hiver pour les personnes âgées permettront à celles-ci d'avoir des activités sportives dans la convivialité. La Ville participe à l'organisation d'événements sportifs tels que Postlaf, Urban Trail, Relais pour la vie, Festival du cyclisme féminin, COSL-Spillfest, Night Marathon, Skoda Tour de Luxembourg, Rencontres sans Frontières, VDL Bike Festival, JP Morgan City Jogging, Luxembourg Ladies Tennis Masters et VDL Sportleréierung. Le Roll'n'Run pour les personnes en fauteuil roulant à l'occasion du Night Marathon continuera à être soutenu.

L'organisation d'activités sportives en plein air, comme par exemple « Jump for Fun » au Merler Park, sport sur la Kinnekswiss, ainsi que des activités de fitness dans les parcs de la ville seront poursuivies.

La Ville de Luxembourg a mis en place un système de subsides généreux pour soutenir les clubs sportifs et leur permettre d'engager des entraîneurs. Les clubs sportifs ont actuellement des listes d'attente et il est important de développer leurs infrastructures. La Ville établit un plan d'action concret. La mise à jour et la définition des conditions d'utilisation et d'accès aux installations communales sont dans ces circonstances primordiales. En même temps, il importe de réviser la procédure d'attribution des subsides communaux.

Afin de diversifier l'offre sportive de la Ville, la construction d'une piscine en plein air à Kockelscheuer et l'aménagement d'une piste BMX à Cessange sont à l'étude. Parallèlement, une infrastructure pour la pratique des sports urbains (skateboard, parkour, BMX, etc.) sera réalisée à Hollerich sur le site de l'ancien abattoir.

Etant donné que beaucoup d'infrastructures sportives de la Ville nécessitent une révision générale, la Ville établira un plan d'action afin de les moderniser et de les mettre en conformité.

Finances

Le collège échevinal poursuivra sa politique ambitieuse d'investissements, tout en menant une politique financière prudente, sachant que les prévisions pour les années à venir pourraient être moins favorables que pour les années passées.

La Ville continuera de soutenir les habitants et les associations par des aides financières et des subsides.

Les investissements élevés seront poursuivis afin de préparer la capitale aux défis à venir, notamment sur le plan de l'acquisition de terrains et de logements, sur le plan de la mobilité ainsi que sur le plan de la construction et de la rénovation d'infrastructures publiques.

A l'heure actuelle, 4.380 personnes travaillent pour la Ville de Luxembourg. Même si les frais de personnel représentent environ 60 % des dépenses ordinaires, des recrutements supplémentaires seront nécessaires afin d'accompagner de la meilleure manière possible le développement de la ville et de maintenir la haute qualité des services à tous les niveaux (administration centrale, Bierger-Center, autobus, eaux, canalisation, hygiène, environnement, parcs, foyers scolaires, logement, circulation, voirie, etc.).

Organisation interne

Au niveau politique

Suite à l'entrée du parti « Piraten » au conseil communal, le nombre de membres des commissions consultatives de la Ville passera de 16 à 18 afin que chaque groupe politique du conseil communal dispose d'au moins un représentant dans les commissions.

Au niveau administratif

Dans le cadre de la transition climatique, la Ville procédera à des adaptations au niveau de l'organisation de l'administration communale. Ainsi, les missions de l'équipe du Délégué à l'Environnement, ses effectifs et sa coopération avec les autres services communaux seront soumises à une analyse approfondie. Des restructurations au niveau des services concernés devront permettre, par exemple, d'accélérer les mesures à prendre au niveau des bâtiments de la Ville dans le cadre de la transition énergétique et de mieux aider les citoyens à mettre en œuvre l'assainissement énergétique de leurs immeubles.

Dans le cadre du logement, concernant les procédures externes, la Ville soutiendra toutes les mesures visant à faire avancer la simplification administrative et l'accélération des procédures au niveau de l'Etat. Elle examinera également si ses procédures internes peuvent être accélérées.

Le collège échevinal poursuivra ses efforts en matière de simplification administrative en optimisant et accélérant les flux au sein de l'administration communale, notamment grâce à la digitalisation et aux autres technologies modernes. La stratégie « Smart City » sera poursuivie. Il sera analysé si certaines démarches à effectuer par les citoyens gardent leur raison d'être sous leur forme actuelle. La Ville continuera à proposer les services en présentiel pour les citoyens qui sont moins à l'aise avec les technologies modernes.

Conformément à la législation européenne en vigueur, il sera possible, à partir du 1^{er} janvier 2024, d'effectuer le changement de résidence habituelle transfrontière. Cette nouveauté s'inscrit dans le projet « Portail numérique unique » (« Single Digital Gateway ») de l'Union européenne, auquel le Bierger-Center participe ensemble avec le CTIE et le ministère de la Digitalisation, et qui devra permettre à l'avenir de délivrer également un justificatif de naissance sous forme numérique.

Le Bierger-Center participe également au groupe de travail thématique transversal « Once Only Principle » (avec le CTIE, les ministères de la Digitalisation, de l'Economie, des Finances et de la Culture). Le principe « once only » consiste à éviter aux citoyens de fournir, lors de leurs démarches en ligne, des informations ou pièces justificatives déjà détenues par d'autres administrations, en s'appuyant sur le partage automatique de données via des interfaces informatiques. Le Bierger-Center mène des projets pilotes y relatifs dans le domaine des naissances et du chèque-service accueil.

La Ville analysera la possibilité de faciliter l'inscription des enfants aux foyers scolaires.

Face à l'augmentation du nombre de visiteurs du Bierger-Center, la Ville analysera la possibilité d'offrir aux citoyens un service « sur mesure », par exemple sous la forme de démarches sur rendez-vous.

J'en arrive au terme de cette déclaration échevinale, qui ne se veut pas exhaustive et qui est sûrement adaptable et perfectible. Il va de soi que le collège échevinal veillera à prendre les mesures qui s'imposent pour non seulement réagir aux évolutions, mais aussi pour essayer de les anticiper au mieux. Le programme sera continuellement adapté aux réalités sur le terrain. Nous sommes pleins d'énergie pour relever les défis qui se poseront au cours des six années à venir, et nous le ferons selon les mots d'Erich Kästner : « Es gibt nichts Gutes, außer man tut es ! ».

Pour conclure, je voudrais remercier chaleureusement nos collègues qui ne seront plus des nôtres au sein du conseil communal, respectivement du collège échevinal, dans les 6 années à venir, à savoir :

- Madame Héloïse Bock
 - Madame Ana Correia Da Veiga
 - Madame Maria Eduarda De Macedo
 - Madame Françoise Deutsch
 - Madame Cathy Fayot
 - Monsieur Guy Foetz
 - Madame Marceline Goergen
 - Madame Claudine Konsbruck
 - Monsieur Tom Krieps
 - Monsieur Mathis Prost
 - Madame Isabel Wiseler-Lima
-